

# Droit des mineurs

## Journées thématiques

Formations d'une journée, en principe, traitant, matière par matière, spécialisation par spécialisation, de thématiques précises permettant de faire le point et d'approfondir certains aspects du domaine traité; et ce, afin d'apporter à chacun une certaine progression dans son plan de formation.

[www.cfpa-online.com](http://www.cfpa-online.com)

(inscription et paiement en ligne)

### Le « tout sécuritaire » dans le cadre de la prévention de la délinquance des mineurs

HORAIRES  
**9h-12h30/14h-17h30**  
(7 heures)

**Lundi 10 mai 2010**

**HAUTE-NORMANDIE :**  
Maison de l'Avocat,  
6 allée Eugène Delacroix, Rouen  
(Parking Espace du Palais)

**Vendredi 25 juin 2010**

**PICARDIE :**  
Maison de l'Avocat,  
21 square Jules Bocquet, Amiens  
(Parking Les 3 Cailloux)

**Vendredi 10 décembre 2010**

**NORD-PAS DE CALAIS :**  
Cfpa Nord-Ouest,  
Faculté de Droit,  
1 place Déliot, Lille

#### PRIX

120 € pour les Avocats ayant plus de 2 ans de Barreau  
100 € pour les Avocats Jeune Barreau

#### PARTICIPANTS

60 personnes.

#### OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Approche théorique (juridique et législative) des plaidoiries différentes devant le Tribunal pour Enfants, devant le Tribunal Correctionnel et la Cour d'Assises des Mineurs ;

- Les préalables pour devenir avocat de mineurs : l'approche pluridisciplinaire, la sensibilisation à la psychologie et à la pédopsychiatrie infantiles ; savoir décoder le langage de l'enfant ou de l'adolescent avant de parler pour lui et dans son intérêt ;  
- Regards croisés : représentant du parquet, juge des enfants, pédopsychiatre et avocat ; la nécessaire adaptation de la loi au monde de l'enfant ; l'absence d'une vérité toute faite en matière de sanction pour le mineur ; l'importance d'une approche au cas par cas afin de limiter la récidive ; le rôle de l'Avocat.

#### CONTENU DE LA FORMATION

##### MATIN :

- 1) Les différentes sanctions prévues à l'égard des mineurs :
  - La pédagogie du législateur ;
  - Son évolution ;
  - Les peines de substitution à l'enfermement ;
  - Les peines privatives de liberté.

##### APRÈS-MIDI :

- 2) Dans le cadre de la pédopsychiatrie infantile, l'Enfant Roi, l'Enfant Tyran : le syndrome de Peter Pan :
  - Les signes cliniques de « L'Enfant Tyran » ;
  - Les causes du développement du tyran ;
  - Le traitement ;
  - La prévention.
- 3) L'adaptation de la sanction au mineur. Quelle sanction pour quel mineur ?

#### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Exposés ;  
Débats ;  
Questions/réponses.

#### > INTERVENANTS

Madame Colette CLEMENT-BARTHEZ,  
Conseiller à la Cour d'Appel de Lyon,  
Ancien Vice-Procureur chargé des mineurs,  
Ancienne Conseillère auprès du Défenseur des Enfants

Monsieur Daniel HAVE,  
Docteur en médecine, pédopsychiatre,  
spécialiste de médecine de l'éducation

Madame le Bâtonnier Catherine LARDON-GALEOTE,  
Ancien Bâtonnier du Barreau de Senlis

# Droit des mineurs

## Journées thématiques

Formations d'une journée, en principe, traitant, matière par matière, spécialisation par spécialisation, de thématiques précises permettant de faire le point et d'approfondir certains aspects du domaine traité; et ce, afin d'apporter à chacun une certaine progression dans son plan de formation.

[www.cfpa-online.com](http://www.cfpa-online.com)

(inscription et paiement en ligne)

### Le partage des informations à caractère secret au regard de la loi

HORAIRES  
**9h-12h30/14h-17h30**  
(7 heures)

**Mercredi 2 juin 2010**

#### HAUTE-NORMANDIE :

Maison de l'Avocat,  
6 allée Eugène Delacroix, Rouen  
(Parking Espace du Palais)

**Mardi 27 octobre 2010**

#### NORD-PAS DE CALAIS :

Cfpa Nord-Ouest,  
Faculté de Droit,  
1 place Déliot, Lille

**Vendredi 3 décembre 2010**

#### PICARDIE :

Maison de l'Avocat,  
21 square Jules Bocquet, Amiens  
(Parking Les 3 Cailloux)

#### PRIX

120 € pour les Avocats ayant plus de 2 ans de Barreau

100 € pour les Avocats Jeune Barreau

#### PARTICIPANTS

60 personnes.

#### OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Etude comparative des lois n°293-2007 et n°297-2007 ; les contradictions des textes ;

- Les réflexes à avoir : ce que je peux dire ou ne pas dire en cas de pluralité d'intervenants ; comment avoir une défense utile et efficace pour le mineur.

#### CONTENU DE LA FORMATION

##### MATIN :

- Etude comparative des lois n°293 et n°297 de 2007 :
- Dans le cadre de la protection de l'enfance (loi n°293) ;
- Dans le cadre de la prévention de la délinquance (loi n°297) ;
- Leurs contradictions.

##### APRÈS-MIDI :

Notre pratique :

- Limites quant au secret professionnel ;
- Examen de fiches nationales à l'intention des professionnels de l'enfance.

#### MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Exposés ;

Débats ;

Etude de 2 cas pratiques.

#### > INTERVENANTS

Maître Frédéric AURIOL,  
Avocat au Barreau de Perpignan

Madame Pascale BREUGNOT,  
Chargée d'enseignement, Université Paris X,  
Chargée d'études à l'ONED

Madame Pascaline CHAMBONCEL,  
Magistrat

Madame le Bâtonnier Catherine LARDON-GALEOTE,  
Ancien Bâtonnier du Barreau de Senlis